



Le parlement de la mer des Hauts-de-France est une instance d'échange et de concertation créée par la Région Hauts-de-France en 2020, réunissant les acteurs clés de la communauté maritime régionale (représentants des collectivités territoriales, de l'État, acteurs scientifiques, socio-économiques, et associations d'experts et d'usagers). Le parlement de la mer entend ainsi favoriser le dialogue, la concertation et la compréhension mutuelle entre ses membres, promouvoir le littoral et la mer dans la région, stimuler le développement des filières de l'économie maritime et ainsi la création d'emplois, soutenir une gestion durable des risques littoraux face au changement climatique et renforcer la culture maritime des habitants de la région. Il concourt ainsi à l'élaboration d'une vision prospective partagée de la façade maritime et à la promotion de projets novateurs.

Contact :

Sylvain PETIT  
Directeur Mer, Ports et Littoral  
Région Hauts-de-France  
@parlementdelamer@hautsdefrance.fr

## Le point de vue du parlement de la mer sur les enjeux du littoral des Hauts-de-France

**EN BREF.** Le parlement de la mer des Hauts-de-France entend porter la voix des acteurs maritimes des Hauts-de-France dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques et démarches stratégiques concernant les enjeux maritimes et littoraux.

Par l'organisation de débats en commissions et en assemblée plénière, et au moyen d'une consultation électronique, le parlement de la mer a recueilli les positions de ses membres sur 11 enjeux du débat public : la planification maritime, les zones de protection forte, le développement de l'éolien en mer, le développement durable de l'économie maritime et des ports, la conciliation des usages en mer et les interactions avec le milieu marin, l'état écologique du milieu marin sur la façade Manche est – Mer du Nord, l'adaptation des littoraux face aux effets du changement climatique, la transition énergétique, la connaissance du milieu marin et la recherche, l'évolution des métiers et des formations, les activités récréatives et le patrimoine maritime.

Au travers de ce cahier d'acteur, le parlement de la mer des Hauts-de-France souhaite partager les positions, attentes et points de vigilance de la communauté maritime régionale sur ces principaux enjeux.



Plénière du parlement de la mer consacrée au débat public – Décembre 2023  
©Région Hauts-de-France



## Une planification spatiale maritime nécessaire

La multiplication des usages anthropiques de la mer, ainsi que les enjeux de préservation des milieux marins et des ressources, imposent une gestion concertée à l'échelle nationale mais aussi européenne et mondiale. **La planification spatiale maritime doit être le fruit d'une large concertation, permettre le recours à l'expérimentation, faire l'objet d'évaluations et le cas échéant de révisions. L'État doit y conserver une place prépondérante.**

## Zones de protection forte : un outil à moduler

La préservation de la biodiversité marine et la restauration du bon état écologique du milieu marin sont des enjeux primordiaux pour l'ensemble des façades maritimes. Si les zones de protection forte peuvent être un outil pertinent au service de ces objectifs, il convient de ne pas négliger les mesures de gestion d'ores et déjà mises en place, telles que les aires marines protégées. **Les acteurs des Hauts-de-France soulignent ainsi l'impérieuse nécessité que les zones de protection forte ne conduisent pas à terme à un cadre contraignant excluant les activités humaines. Le choix des zones de protection forte doit faire l'objet d'une répartition équitable à l'échelle de la façade Manche est – Mer du Nord, et participer à la recherche d'un équilibre entre maintien des activités anthropiques et préservation du milieu marin.** Enfin, la création de zones de protection forte ne doit pas conduire à négliger les enjeux environnementaux en dehors de ces zones.

## Des acteurs qui souhaitent promouvoir des énergies marines renouvelables alternatives à l'éolien en mer

En complémentarité avec le nucléaire, le développement des différents types d'énergies marines renouvelables doit être facilité pour répondre aux objectifs de diversification du mix énergétique français, de production d'énergie électrique décarbonée et de renforcement de la souveraineté énergétique française. Le déploiement de l'éolien en mer - qui n'est pas exempt d'impacts sur le milieu marin, les activités économiques et les paysages - ne peut pas être la seule réponse envisagée. **Au large des Hauts-de-France, la densité des**



© Région Hauts-de-France

**usages et l'éroitesse de l'espace maritime limitent les possibilités d'implantation de cette technologie. L'acceptabilité sociale des projets d'implantation de nouveaux parcs éoliens au large des Hauts-de-France se trouve ainsi fortement compromise, compte tenu de la proximité des côtes des zones propices et du fort impact visuel.**

De nombreux acteurs des Hauts-de-France s'intéressent par contre aux perspectives liées aux énergies marémotrices et houlomotrices, la façade maritime se révélant propice à ces deux types d'énergies marines renouvelables.

## Changement climatique : anticiper pour mieux adapter les territoires littoraux

L'impact du changement climatique est de plus en plus prégnant, notamment sur les territoires littoraux. **Convaincu de la nécessité d'anticiper les impacts à court, moyen et long terme, le parlement de la mer mène depuis 2022 une réflexion prospective sur l'attractivité du littoral des Hauts-de-France à l'horizon 2040**, intégrant les enjeux d'adaptation des territoires littoraux. Cette démarche doit permettre de réduire la vulnérabilité du territoire par la formulation de projections et de propositions qui pourront, par exemple, être intégrées dans les documents de planification (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, documents d'urbanisme, etc.). **La sensibilisation et l'accompagnement des populations sont également des composantes essentielles de la stratégie d'adaptation du littoral face aux changements climatiques.**

Aménagements résilients, solutions fondées sur la nature, mesures de protection, recul stratégique, création d'établissements publics de bassins versants sur l'ensemble du territoire, sont autant de réponses portées par les acteurs des Hauts-de-France, qui devront être modulées en fonction des enjeux et

spécificités de chaque territoire de la façade maritime régionale.

Les collectivités en charge de la compétence Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sont le pivot de la stratégie d'adaptation au changement climatique. Toutefois, leur action est fortement contrainte par le cadre réglementaire et législatif (loi Littoral, Zéro Artificialisation Nette, compensations environnementales, etc.) et par l'absence de modalités de financement adaptées. **Aussi, il semble incontournable de mettre en place une solidarité nationale pour financer l'adaptation du littoral au changement climatique.**

### **Une volonté partagée d'améliorer la connaissance sur le milieu marin et la diffusion des savoirs**

**Il apparaît primordial de renforcer les connaissances scientifiques pour évaluer les effets du changement climatique, les pressions d'origine anthropique ou encore l'état écologique du milieu marin sur la façade Manche est - Mer du Nord.** Cette meilleure connaissance est un pré-requis à l'élaboration de politiques publiques efficaces et adaptées ainsi qu'à la sensibilisation de la population.

Les sujets d'intérêts sont nombreux : études des effets du changement climatique et des solutions proposées, suivi de la ressource halieutique, pollution atmosphérique générée par le trafic maritime dans le détroit du Pas-de-Calais, etc.

**Les acteurs maritimes des Hauts-de-France se positionnent en faveur d'un accroissement des travaux de recherche sur le milieu marin et d'une amélioration de la diffusion des savoirs. Une démarche collective pourrait ainsi être portée à l'échelle régionale afin de diffuser les connaissances scientifiques et ainsi améliorer la connaissance des milieux marins, auprès de tous les publics.**

Les acteurs régionaux invitent ainsi à augmenter les moyens financiers mobilisés pour mener à bien ces travaux de recherche.

Aussi, depuis 2022, le parlement de la mer décerne chaque année un prix de thèse. Les objectifs de cette démarche sont de valoriser les travaux de recherche dans les domaines intéressants les enjeux de la façade maritime régionale, de renforcer le lien entre la



Remise du Prix de thèse 2023 du parlement de la mer ©Région Hauts-de-France

communauté académique et les décideurs politiques et socio-économiques, et de renforcer la sensibilisation des citoyens sur la connaissance des enjeux de la mer et du littoral.

### **La transition énergétique au service du développement durable de l'économie maritime et des ports**

Dans un contexte de forte concurrence, de limitation de l'impact sur le milieu marin et de préservation de la ressource halieutique, la transition énergétique est un enjeu d'avenir pour le littoral des Hauts-de-France, son économie maritime et ses ports. Aussi les acteurs maritimes des Hauts-de-France sont force de proposition : soutenir la structuration des filières, décarboner les carburants, réfléchir à l'organisation du transport maritime, développer une économie de l'hydrogène décarboné dans les ports ou encore définir une politique d'autonomie énergétique des territoires au plan national, régional et local.

La concertation, la prise en compte des spécificités locales et la soutenabilité des interventions portant sur la décarbonation sont nécessaires à la viabilité de la démarche.

La transition énergétique constitue un axe de développement de l'économie maritime et des ports des Hauts-de-France au même titre que



©Région Hauts-de-France

l'économie bleue, l'innovation, la mise en place de stratégies de filière, la multimodalité des ports, la mise en synergie et la compétitivité des ports, les stratégies de développement à l'international, la valorisation des sédiments de dragage ou encore le développement de la plaisance.

### Des initiatives pour l'emploi et la formation

Le littoral des Hauts-de-France bénéficie d'une large expertise dans le domaine de la mer, malheureusement encore trop méconnue. Le pôle halieutique de Boulogne-sur-Mer ou encore le pôle de compétitivité énergétique de Dunkerque sont des atouts à valoriser et des facteurs d'attractivité.

**Malgré l'évolution importante des métiers maritimes ces dernières années, on constate une nette crise de vocation, comme en témoigne la baisse des effectifs du lycée maritime de Boulogne-sur-Mer – Le Portel. Il apparaît donc indispensable de faire preuve de volontarisme et d'accompagner l'emploi et la formation sur le littoral des Hauts-de-France** par le développement de l'apprentissage, la création de nouveaux Campus des Métiers et Qualifications, l'enrichissement de la carte des formations en fonction des besoins des territoires, l'élaboration d'une politique de l'emploi au service de l'intergénérationnel, ou encore par l'analyse de l'évolution des comportements professionnels.

### Préserver et valoriser le patrimoine maritime régional

La volonté de préserver et de valoriser le patrimoine naturel et la culture maritime des

Hauts-de-France constitue un élément fédérateur de la communauté maritime régionale.

**Une régulation des activités récréatives et de loisirs et du tourisme apparaît alors nécessaire pour maintenir un équilibre entre l'accroissement de l'attractivité des territoires littoraux et la préservation des atouts de la façade maritime régionale.** Cela se traduit notamment par la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels du tourisme aux enjeux écologiques, la gestion durable de la fréquentation des sites, ou encore la compatibilité du tourisme avec les stratégies de conservation.

### CONCLUSION

Le parlement de la mer des Hauts-de-France a été créé pour favoriser la concertation entre les acteurs de la communauté maritime régionale. Différents points de vue y sont donc représentés, dans une recherche constante d'équilibre et de consensus.

Les propositions formulées dans le présent cahier d'acteur au sujet du renforcement de la connaissance, de la préservation des milieux marins, de la nécessaire prise en compte des différentes formes d'énergies marines renouvelables, de la sensibilisation des publics et de l'adaptation aux spécificités locales - tant en termes d'adaptation au changement climatique que de transition énergétique – sont le fruit de cette concertation multipartenariale, au service d'une gestion équilibrée des enjeux de la façade maritime régionale.



©Région Hauts-de-France

